UNIVERSITÉ Afterres2050

21 et 22 novembre 2023
Toulouse

Solagro

Avec le soutien de :

Carasso Daniel & Nina

fph Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme

OFB Office français de la biodiversité

COMMONS

ecotone FONDATION

Focus territoire

Inscrire les transitions dans la durée avec des contrats, marchés publics, et organisations économiques innovants

Daniel Helle – Collectivité Eau du Bassin Rennais – Chargé de développement Terres de Sources

Afterres 2050

1 – L’enjeu de l’eau

2 – Le marché public innovant

3 – La labellisation

4 – La contractualisation des filières de production

5 – La SCIC – Société coopérative d’intérêt collectif

6 – Les outils économiques à créer et développer

7 – L’essaimage

L'enjeu de l'eau

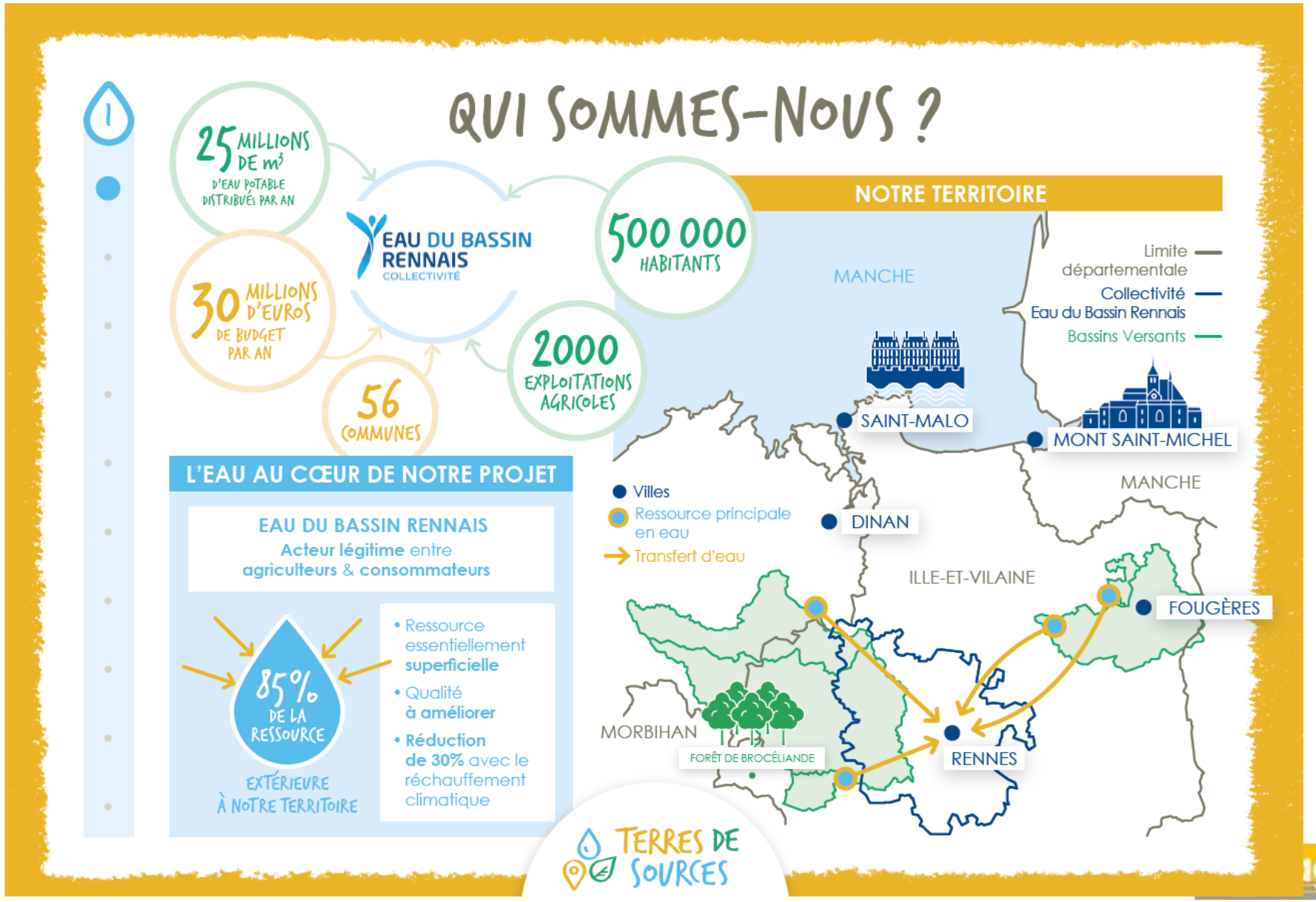

Le marché public innovant

- Concept : marché public de **prestation de service** « protection des ressources en eau »

- **Convention de groupement** de commande entre des collectivités de compétences complémentaires

- Mise en œuvre :
  - 2015 : Ville de Rennes – 3 exploitations agricoles
  - 2018 : 15 communes – 20 exploitations agricoles
  - 2023 : 61 communes – 88 exploitations agricoles

- Intérêt financier pour le producteur :
  - L'agriculteur fixe son prix
  - Il perçoit un « bonus » proportionnel à son ambition de progrès – jusqu'à 3K€/an
  - En complément, il lui est proposé une rémunération de prestations d'éducation à l'alimentation durable

Le marché public innovant

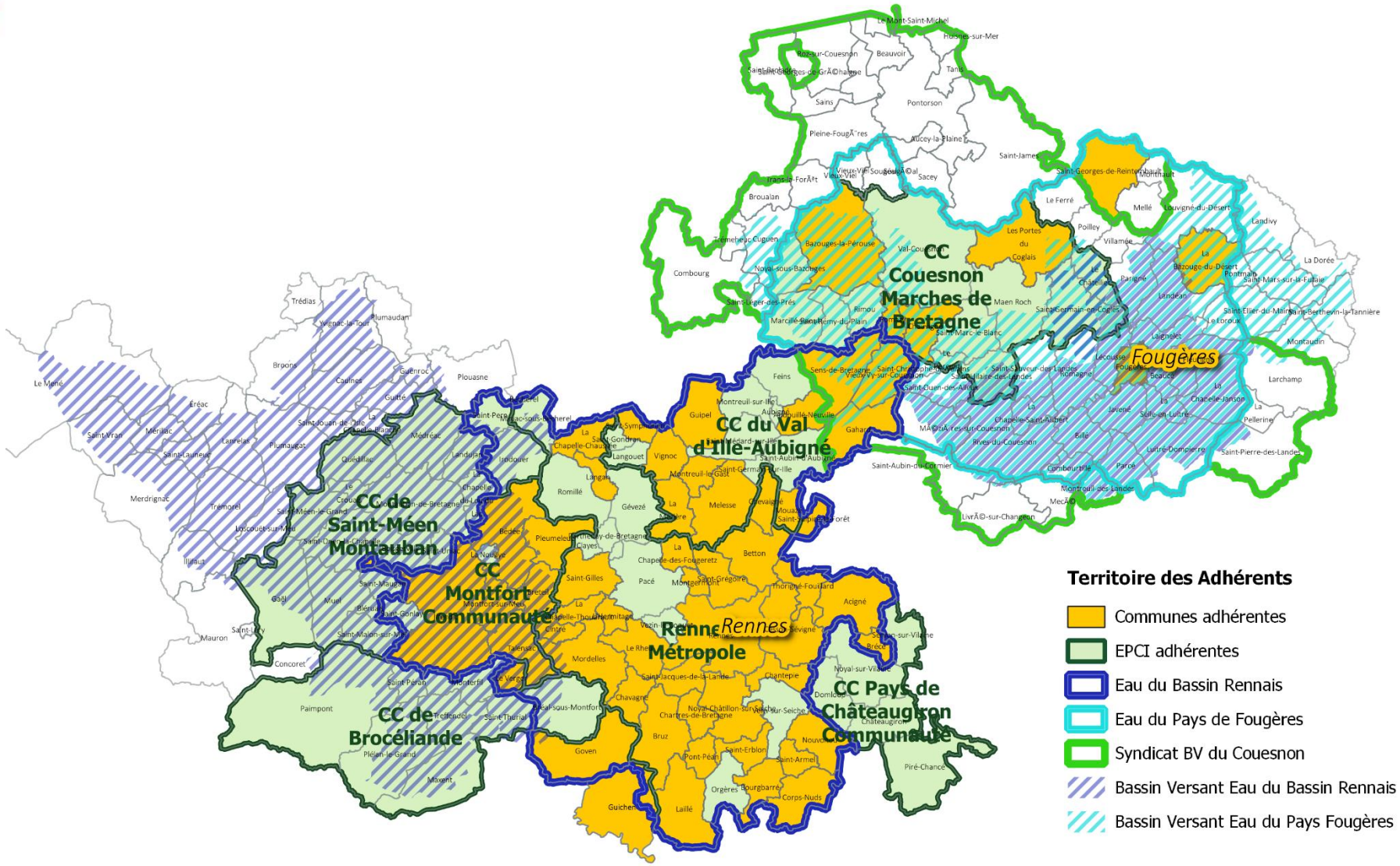

61 communes

7 EPCI

3 Syndicats d'eau

Le marché public innovant

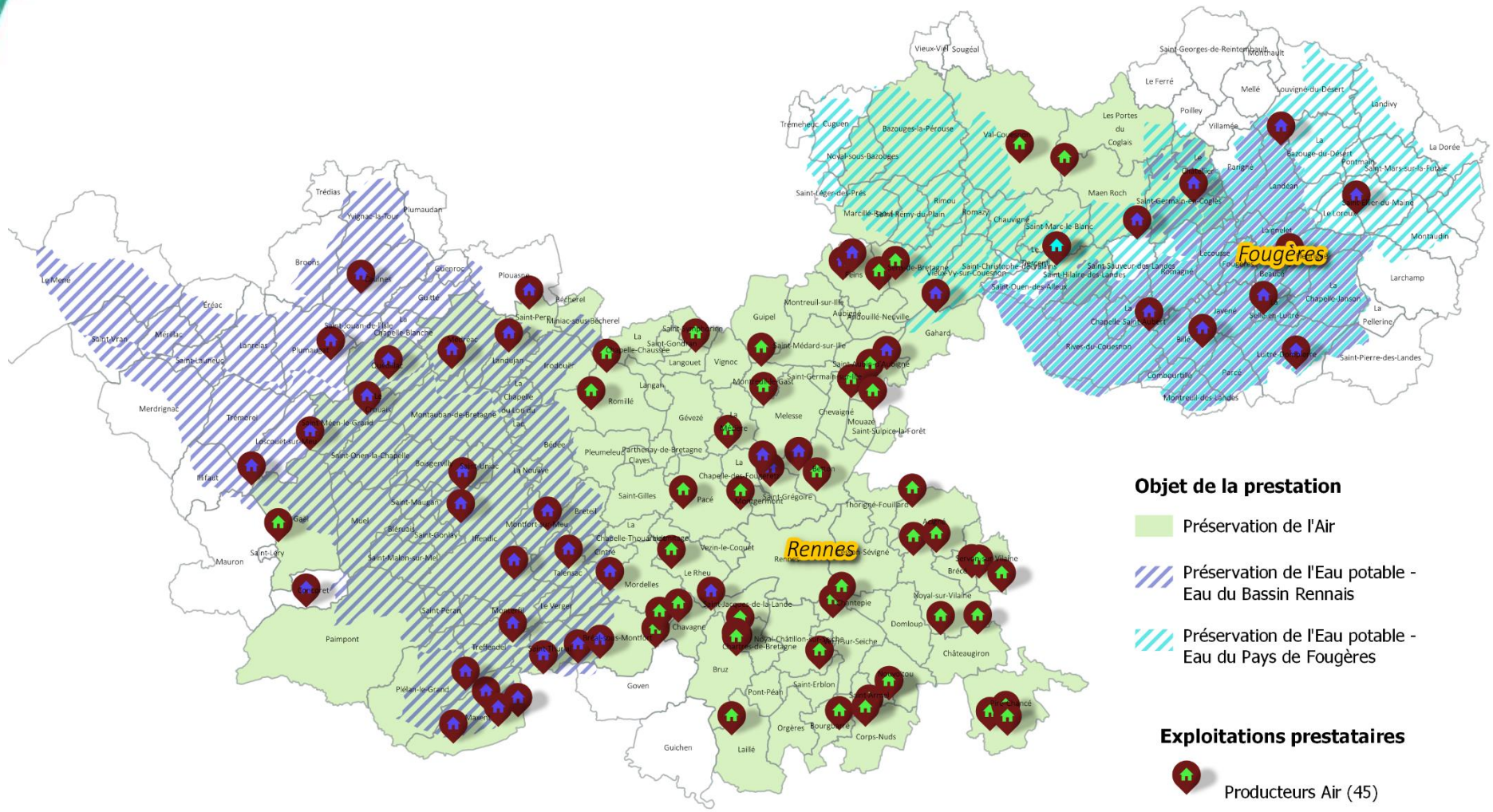

87 exploitations agricoles avec la SCIC *Terres de Sources*

1 exploitation avec *Pomona*

Le label – Le cahier des charges pour les fermes

1. Respect et maintien des critères d'entrées
2. Réalisation d'un diagnostic IDEA
3. Mise en œuvre d'une démarche de progrès

TERRES DE SOURCES
LES PRODUCTEURS D'ICI PROTÈGENT L'EAU

DES CRITÈRES D'ENTRÉES À RESPECTER ET À MAINTENIR SUR L'EXPLOITATION

ABSENCE d'utilisation de :

- Métaldéhyde (anti-limace)
- Diméthénamide (désherbant maïs)
- S-Métolachlore (désherbant maïs)
- *D'antibiotiques en préventif **
- *OGM/huile de palme dans l'alimentation des animaux **

ABSENCE de commercialisation de légumes en contre-saison

ABSENCE d'utilisation de néonicotinoïdes

LA RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC IDEA

Evaluation du niveau de durabilité de l'exploitation et identification des voies de progrès

3 DIMENSIONS
- agro-écologique
- socio-territoriale
- économique

\+ 53 INDICATEURS

Le résultat servira de base pour élaborer la DÉMARCHE DE PROGRÈS

UNE DÉMARCHE DE PROGRÈS ET L'ATTEINTE D'OBJECTIFS

La démarche de progrès traduit l'amélioration continue des pratiques agricoles et démontre l'engagement du producteur.

Des objectifs à atteindre :

- Diminution du bilan apparent d'azote
- Diminution de l'indicateur de fréquence de traitement herbicide et hors herbicide
- Augmentation du score de 12 indicateurs cibles IDEA

Le label – Le cahier des charges pour les transformateurs

- **Démarche de progrès** :
  - Intégration d'une proportion croissante de matières premières issues d'exploitations labellisées
  - Réduction d'utilisation d'additifs alimentaires
  - Réduction impact sur l'eau et réduire les prélèvements d'eau

- Pas d'ingrédients ultra-transformés, OGM, huile de palme, nanomatériaux

- Au moins 1 ingrédient significatif issu d'exploitations labellisées

- + partie spécifique à chaque filière

Le label – La labellisation

Producteur adhérent SCIC

SCIC Terres de Sources

Organisme certificateur

Producteur non adhérent SCIC

Transformateurs

La labellisation collective

Des audits **internes** et **externes** réalisés par la SCIC Terres de Sources et par un organisme indépendant

Un contrôle

Un contrôle des transformateurs pour garantir l'origine Terres de Sources

La labellisation individuelle

Des audits **externes** réalisé par un organisme indépendant

Le label – Les fermes labellisées

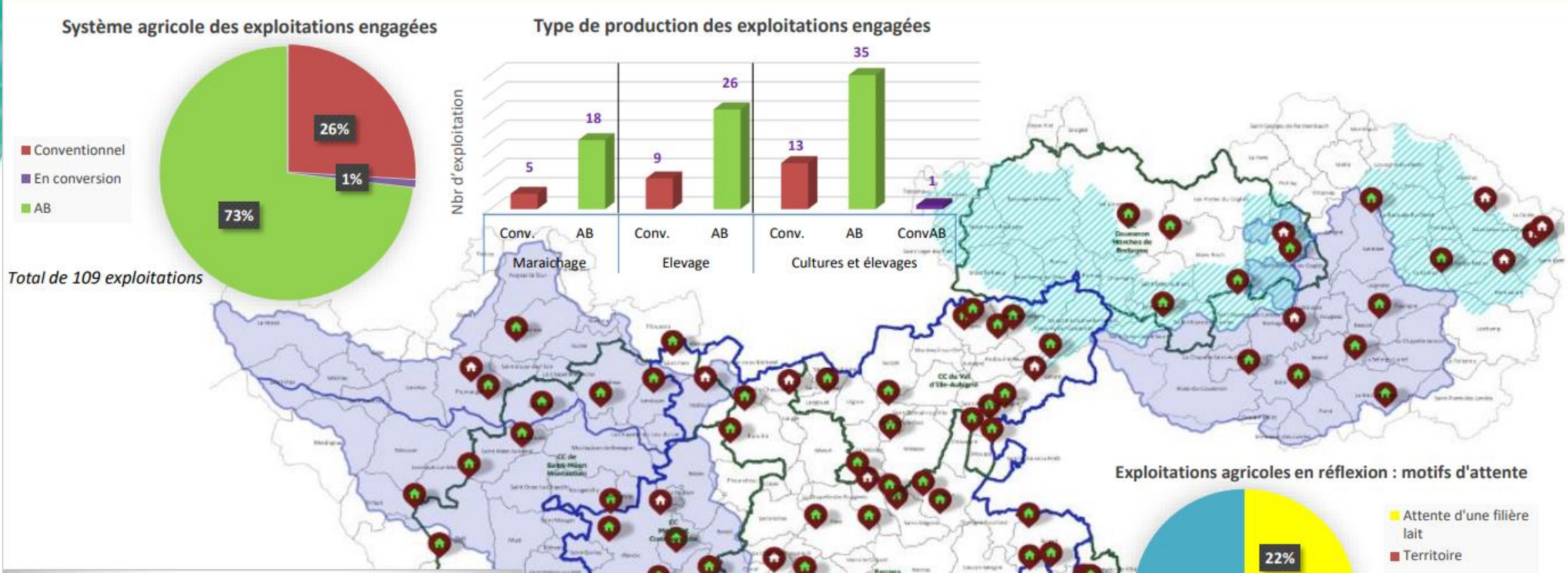

Les filières – Les filières végétales

Les filières végétales

- Blé bio
- Blé conventionnel
- Légumieuses bio
- Légumes bio
- Sarrasin bio
- Sarrasin conventionnel
- Bière bio (sarrasin et orge)

	Nombre de producteurs	Surface emblavée (ha)	Surfaces exploitations labellisées (ha)	Quantités (t)	Nombre de transformateurs	Détail transformateurs
Blé bio	14	100	*800*	300	5	1 stockeur + 4 moulins
Blé conventionnel	8	80	*900*	400	4	1 stockeur + 3 moulins
Légumieuses bio	5	50	*450*	50	1	1 trieur/stockeur
Légumes bio	3	10	*20*	50	2	1 légumerie 4° gamme 1 transformateur 5° gamme
Sarrasin bio	8	65	*480*	70	6	1 sécheur 1 trieur stockeur 3 moulins 1 industriel de galettes
Sarrasin conventionnel	13	120	*1000*	110	6	1 sécheur 1 trieur stockeur 3 moulins 1 industriel de galettes
Bière bio (sarrasin et orge)	2	5	*120*	10	2	1 malteur + 1 brasseur
	53	**430**	**3770**	**990**	**20** (différents)	

TERRES DE SOURCES
LES PRODUCTEURS D'ICI PROTÈGENT L'EAU

Les filières – Les filières animales

Les filières animales

- Filière Porc sur paille
- Filière Porc bio (1)
- Filière Porc bio (2)
- Filière Viande bovine Bio (races mixtes et croisées BVB)

TERRES DE SOURCES
LES PRODUCTEURS D'ICI PROTÈGENT L'EAU

Nombre de producteurs	Groupement de producteurs	Surfaces exploitations labellisées (ha)	Nombre de transformateurs	Détail transformateurs
2	-	160	3	1 abattoir 1 atelier de découpe 1 atelier de fabrication
5	1	420	2	1 abattoir 1 atelier de découpe et fabrication
2	1	135	2	1 abattoir 1 atelier de découpe et fabrication
17	1	1330	1	1 abattoir 1 atelier de désossage +préparation des viandes
26	**3**	**2045**	**5**	

Les filières en cours de construction : Chanvre, valorisation des veaux laitiers, poulets, œufs, lait bio et conventionnel, céréales secondaires (épeautre, seigle; millet)

La SCIC

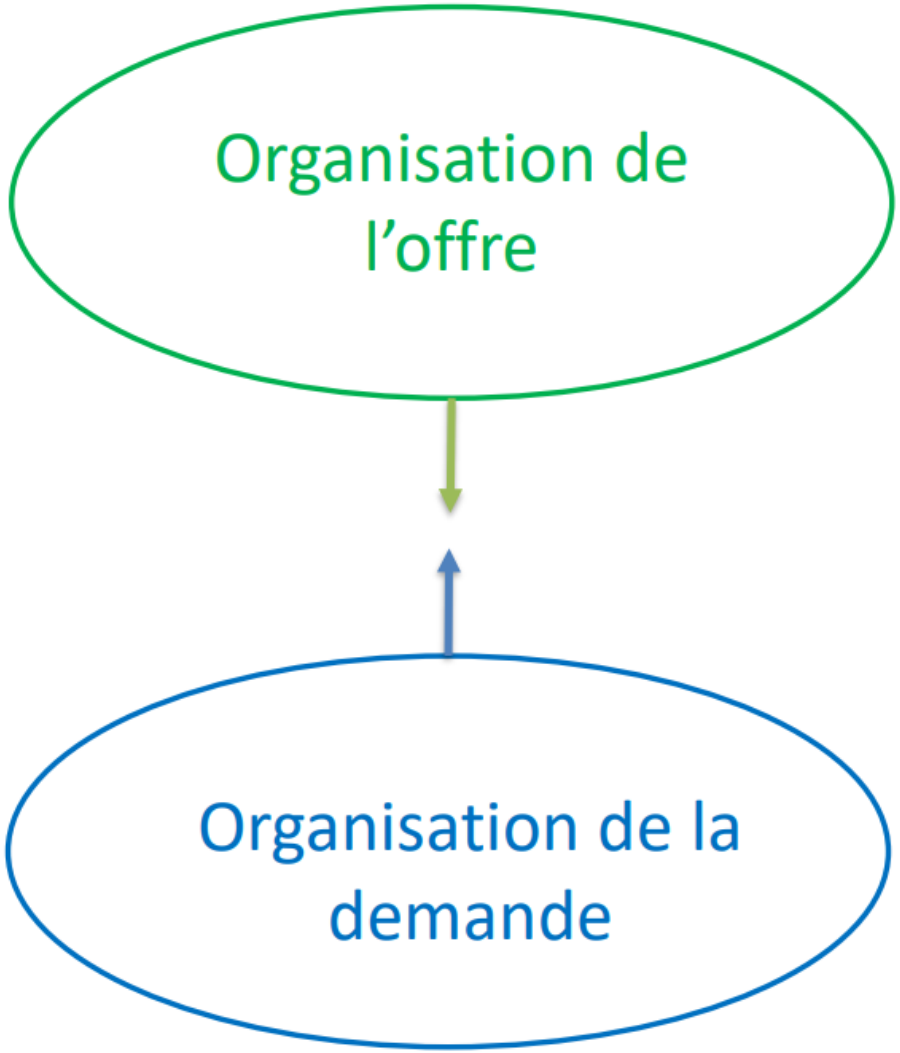

88 exploitations agricoles

18 transformateurs

61 communes

La SCIC

Création et fonctionnement

- Création le 24 février 2022
- 8 réunions du comité stratégique
- 105 associés réunis en 6 collèges :
  - 70 producteurs (67 exploitations et 3 groupements)
  - 18 transformateurs
  - 7 collectivités (5 EPCI et 2 syndicats d'eau)
  - 7 initiatives citoyennes
  - 2 partenaires financiers
  - 1 salarié

Début d'activité : **janvier 2023**

CA : **Montée en charge progressive jusqu'en mars pour arriver sur une base de 800 K€HT**

- **Rappel de l'objet de la SCIC :**
  - Fournir des débouchés locaux et rémunérateurs aux productions labellisées Terres de Sources
  - Organiser la logistique
  - Organiser la labellisation et le droit d'usage du label
  - Développer la notoriété du label auprès des consommateurs
  - Animer les filières de production

18/03/2022 - 1er Comité stratégique

Election du Comité stratégique
AG constitutive du 24/02/2022

L'éducation à l'alimentation durable

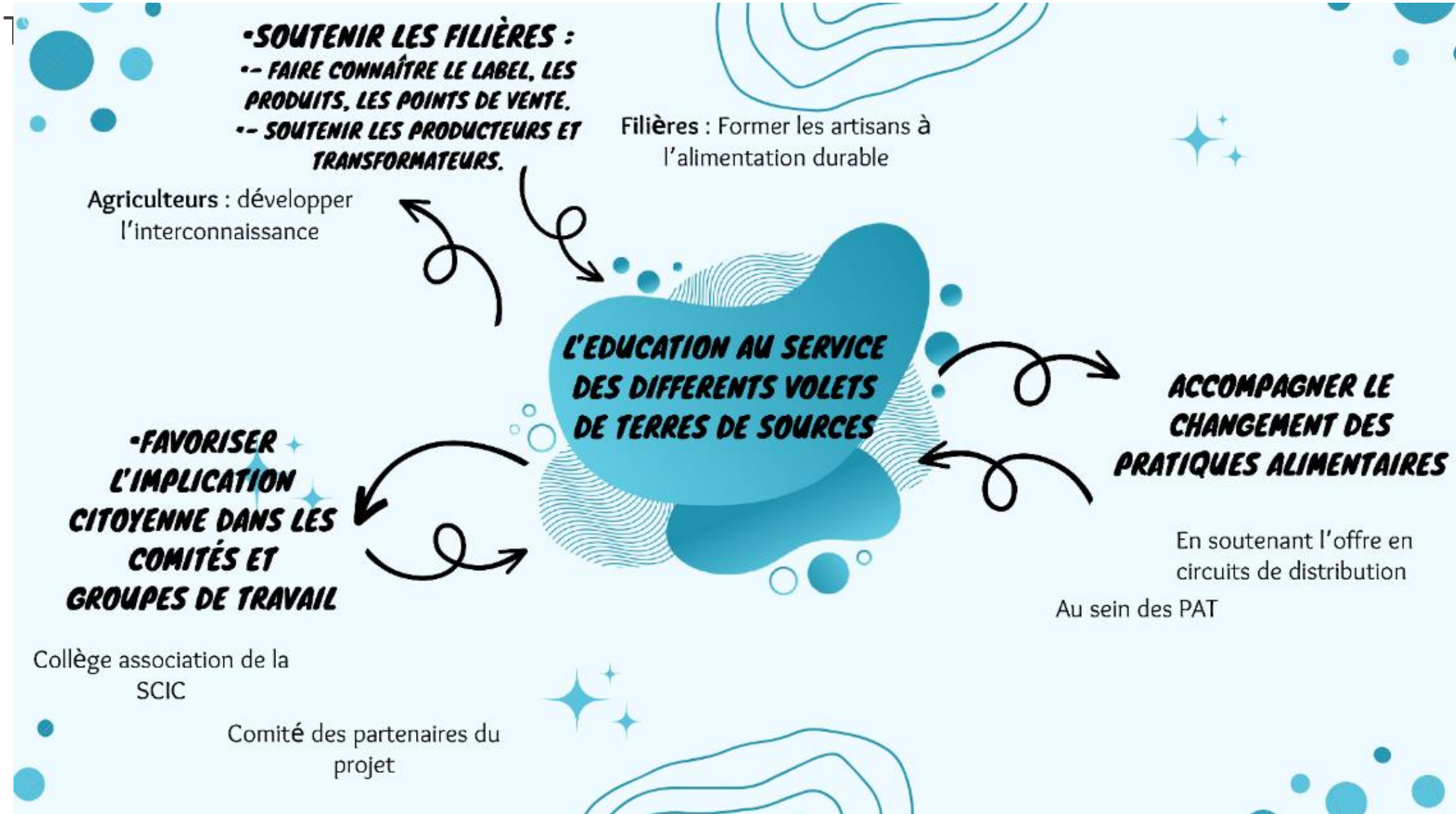

La feuille de route

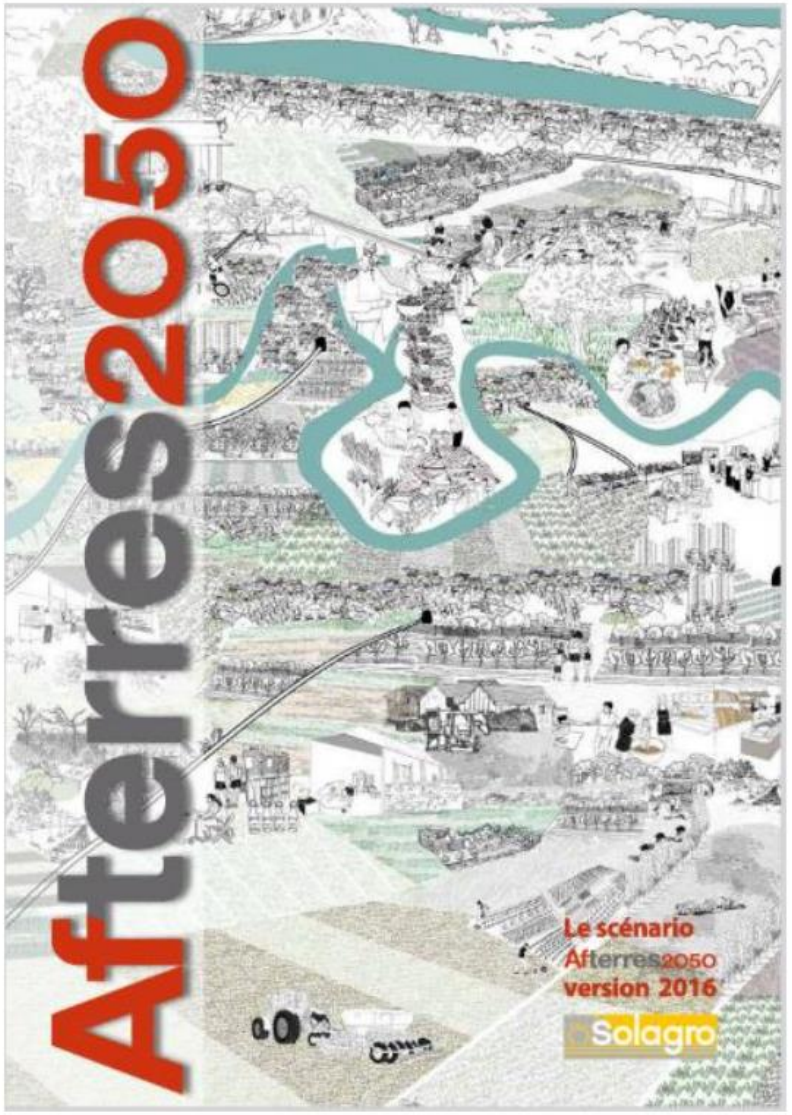

- Augmentation de la température de +0,8°C
- Creusement du déficit hydrique annuel de 50 mm
- Augmentation de la population : + 30%
- Réduction du rythme de consommation du foncier
- Augmentation du boisement
- Pertes de 3% de la surface agricole
- **Evolution du régime alimentaire** : réduction de la consommation de viande, augmentation de la consommation des légumineuses, fibres, fruits et légumes, …
- **Augmentation de l'autonomie pour l'alimentation des animaux** de 37% à 62% (aujourd'hui l'équivalent de la surface agricole est importée)
- **Réduction de la production animale** : -50% vaches laitières, des porcs et volailles
- **Augmentation de la proportion d'élevages et de productions économes en intrants**
- Augmentation des surfaces de légumineuses, légumes, fruits, blé noir, blé panifiable, huiles, …

Le soutien à l'investissement

Investissement direct :

- Antofénol (Solutions · Innovations · Environnement) — chimie verte — 2 M€
- GwenneG — finance — 5 M€
- J'achète Fermier ! — transformation à la ferme — 0,8 M€

Investissement indirect :

- WEENAT — météo : — 0,4 M€
- GREENIMPULSE (INCREASE AGRICULTURAL PERFORMANCE, INCREASE OUR HEALTH) — chimie verte : — 0,4 M€
- 10 porteurs suivis (25 depuis le début)

Les outils économiques à créer

- Pour sécuriser les producteurs et transformateurs
    - Au début de leur contractualisation
    - En cours de contractualisation
- Couplage intelligent et agile entre valorisation économique et soutien financier

L'essaimage

TERRES DE SOURCES
LES PRODUCTEURS D'ICI PROTÈGENT L'EAU

- Le marché public innovant
- Le modèle de développement des filières
- La SCIC Terres de Sources (modèle
- Le label

Partenariat entre les territoires

Le cadre :

Les Projets Alimentaires territoriaux

Terres de Sources
Un outil opérationnel au service des PAT

Les outils de réplication
Entreprises locales…

Le dispositif à répliquer

Les territoires

La méthode

Le financement

Au moins **10** territoires intéressés
Réception de 5 délégations : Niort, Hauts de France Charentes, La Rochelle, Strasbourg

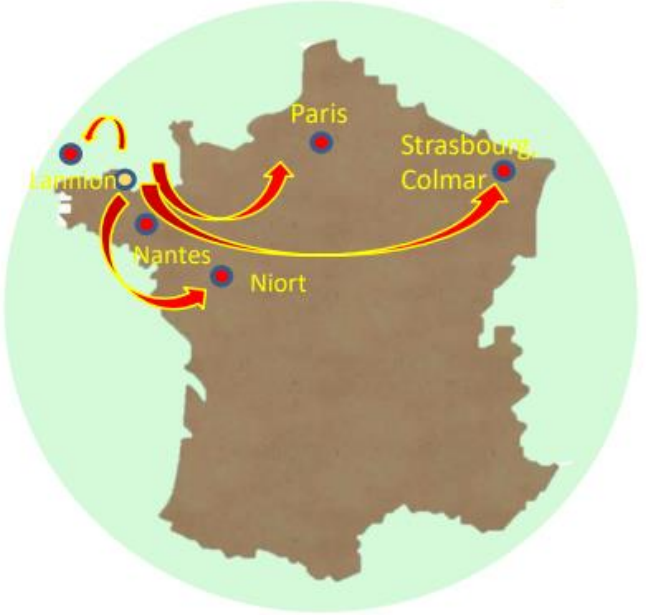

Réponse à un appel à projet Life
Parution avril 2024, réponse septembre 2024

2023-2024

L’essaimage

TERRES DE SOURCES
LES PRODUCTEURS DU NIORTAIS PROTÈGENT L'EAU

TERRES DE SOURCES
LES PRODUCTEURS HAUTS-DE-FRANCE PROTÈGENT L'EAU

TERRES DE SOURCES
LES PRODUCTEURS D'ALSACE PROTÈGENT L'EAU

TERRES DE SOURCES
LES PRODUCTEURS CHARENTAIS PROTÈGENT L'EAU
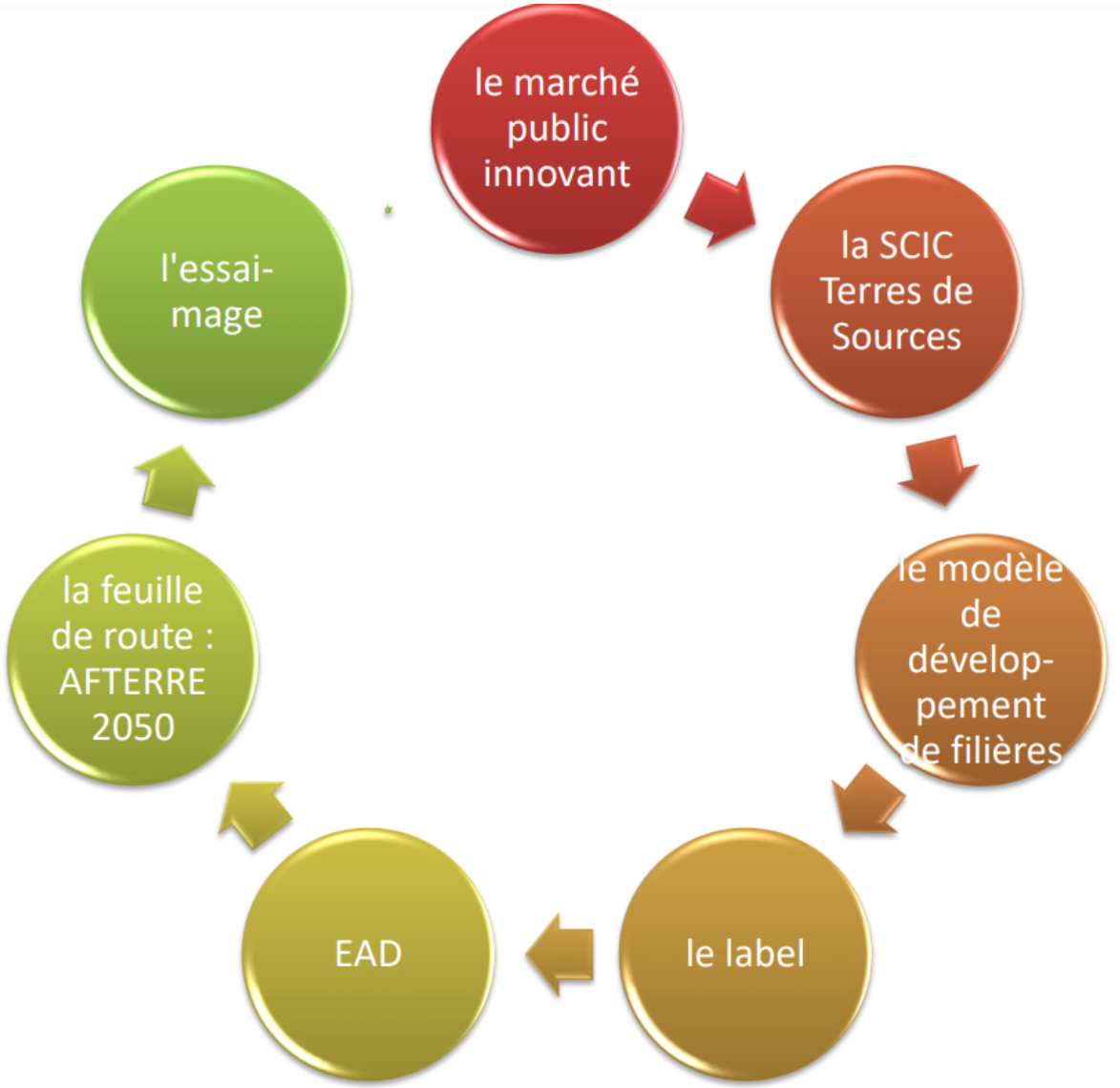
Le schéma global